

Source : martigny-combe.ch

Mandat :

Lignes directrices du tourisme pour la commune de Martigny-Combe

Rapport final

Janvier 2024

Projet	Lignes directrices du tourisme de Martigny-Combe
Mandant	La commune de Martigny-Combe
Mandataire	HES-SO Valais Wallis (Institut Tourisme)
Equipe de projet	Prof. Manu Broccard, chef de projet
	Ms Nathalie Stumm, collaboratrice scientifique
	Ms Anaïs Pavillon, stagiaire master dvlpt régional (unige)

Remerciements *: L'équipe de projet remercie chaleureusement Mmes Christine Pustel et Muriel Mayoraz-Spano pour l'aide apportée et l'implication dont elles ont fait preuve tout au long de cette phase de diagnostic.*

Table des matières

Résumé exécutif	page 4
Introduction et objectifs du mandat	page 5
Méthodologie de travail	page 8
Phase 1 :	
Contexte territorial régional	page 10
Contexte local / communal	page 14
Diagnostic du produit touristique existant	page 19
Phase 2 :	
Définition de la stratégie / séances participatives	
Analyse des Forces / Faiblesses (SWOT)	page 28
Définition des orientations de la vision (5)	page 30
Définition des axes de travail prioritaires (14)	page 33
Identification des projets concrets prioritaires (36)	page 38
Principales recommandations	page 47
Conclusion	page 53



Résumé exécutif

Pour donner un avenir touristique à Martigny-Combe, il importe de comprendre que sa stratégie gagne à bâtir sur les tendances actuelles et sur ses atouts existants, différents mais complémentaires à ceux de Martigny-Ville.

Même si le patrimoine muséal et l'offre en hébergements sont limités, Martigny-Combe peut valoriser habilement son architecture et ses traditions, d'autant plus intéressantes qu'elles seront vivantes et actualisées. Organiser des festivals ou évènements culturels, sportifs ou culinaires autour de ces perles peut ouvrir à un tourisme expérientiel qui peut être proposé tout au long de l'année. La réflexion collective à fait remonter des idées d'ateliers de cuisine locale, des séjours pédagogiques à la ferme ou de construction guidée de cabanes par des enfants.

Au-delà des propositions touristiques à développer, les trois ateliers participatifs ont aussi permis de rappeler les faiblesses de la gouvernance touristique actuelle autant que les réelles dispositions à la collaboration. L'objectif prioritaire pour les autorités communales sera de mettre de l'ordre dans sa gouvernance et son organisation touristique



Introduction

Objectifs du mandat

Les principaux objectifs de ce mandat sont :

- Accompagner la commune de Martigny-Combe dans l'établissement d'une stratégie touristique
- Définir une vision à moyen terme
- Faire ressortir le contexte communal pour le développement d'une économie touristique adaptée
- Identifier les orientations stratégiques pertinentes
- Identifier les projets prioritaires émanant de la volonté des acteurs du terrain
- Définir les contours d'une future organisation touristique

Les phases du mandat

PHASE 1 : **TRAVAUX PRÉLIMINAIRES**

- Séance de démarrage
- Consultation et analyse des premiers documents
- Constitution d'un groupe de travail

PHASE 2 : **DIAGNOSTIC TERRITORIAL (SWOT)**

- Analyse de l'environnement interne
- Analyse de l'environnement externe
- Analyse spécifique de l'offre touristique

PHASE 3 : **ORGANISATION DES ATELIERS PARTICIPATIFS**

- Organisation des ateliers
- Accompagnement durant les ateliers
- Elaboration de comptes-rendus et d'une synthèse des résultats obtenus

PHASE 4 : **DÉVELOPPEMENT DE STRATÉGIES ADAPTÉES**

- Consolidation des résultats de la vision 'terrain'
- Identification des projets attendus par la base 'terrain'
- Elaboration des stratégies découlant des attentes des partenaires

PHASE 5 : **DÉLIVRABLE ET RETOUR AU MANDANT**

- Elaboration d'un rapport final
- Présentation au mandant
- Discussion autour des besoins futurs

La méthodologie de travail

VISION
(mots-clés)

Orientations stratégiques

Axes de travail

Projets concrets



La méthodologie de travail

COLLECTE DE DONNÉES PRIMAIRES

Selon les procédures actuelles et les recommandations, notamment du SEFRI au canton du Valais, l'ITO propose un processus participatif pour atteindre les objectifs mentionnés dans la partie précédente. Il s'agit de la création d'un groupe de travail regroupant les acteurs-clés du tourisme local, définis et identifiés par le mandant.

Ce groupe a été sollicité lors de 3 ateliers afin de faire ressortir les forces et les faiblesses du territoire ainsi que de donner leurs perceptions du tourisme et les orientations stratégiques pour un développement touristique harmonieux.

Chaque atelier a été élaboré de façon participative.

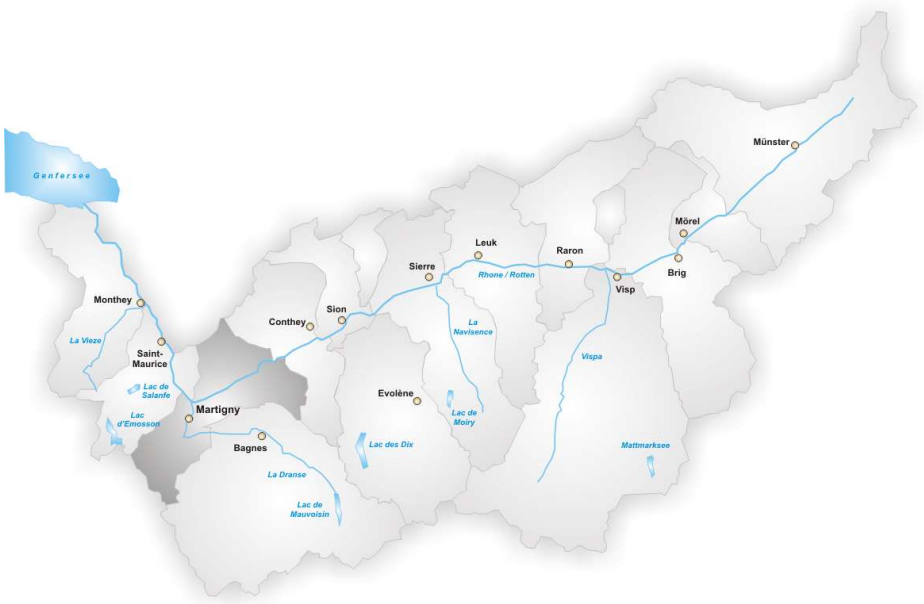
COLLECTE DE DONNÉE SECONDAIRES

En complément des ateliers des recherches ont été effectuée à partir des documents transmis par la commune, notamment les statistiques touristiques et les contrats de partenariats, mais également des documents/rapports disponibles sur internet.



Contexte territorial régional

Une commune au cœur du Bas-Valais : **un nœud international**

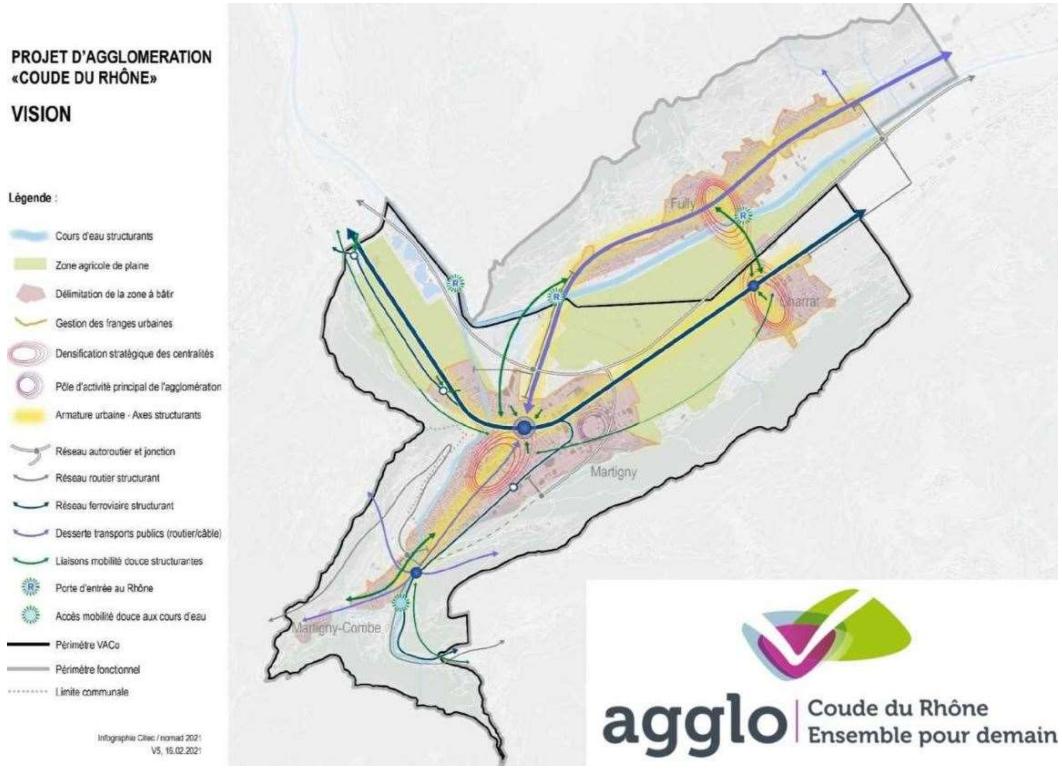


Source : martigny.ch

- Le Bas-Valais se situe à la croisée des chemins entre la Chablais et le Valais central. Il se compose de 10 communes, dont Martigny-Combe. Cette région est bordée par le nord-ouest du Léman et du Rhône, ce qui vaut son appellation de coude du Rhône.

- De plus, la commune si situe au cœur d'une région ayant une accessibilité facilitée au carrefour de routes internationales menant vers la France par le Col de la Forclaz et vers l'Italie en passant par le Col du Grand-Saint-Bernard.

Coopérations territoriales



Source : agglo-coude-rhone.ch

- Le **projet Agglomération Coude-du-Rhône** (PA4 CdR) est porté par l'Antenne Région Valais romand en collaboration avec les Communes de Martigny, Martigny-Combe et Fully.

- Ce projet vise à identifier les défis à venir, tels que les transports, l'urbanisation, la préservation du territoire contre le mitage ou encore la mobilité.

Coopérations territoriales



Source : parc-valleedutrient.ch

PARCS SUISSES CANDIDAT PARC NATUREL REGIONAL

- Le projet de parc naturel de la Vallée du Trient revêt une importance considérable pour le développement futur de l'ensemble de la région. Il regroupe les communes d'Evionnaz, Finhaut, Martigny-Combe, Saint-Maurice, Salvan, Trient et Vernayaz, et vise à préserver et valoriser les richesses naturelles et culturelles de la région, tout en favorisant un développement économique durable.

- Il convient de souligner l'implication particulière de Martigny-Combe en tant que commune partenaire dans le développement de ce projet. En tant que commune située à l'interface entre le projet d'agglomération et le projet de parc naturel régional, Martigny-Combe joue un rôle-clé dans la mise en œuvre de cette initiative.

Coopérations touristiques



Source : radiochablais.ch

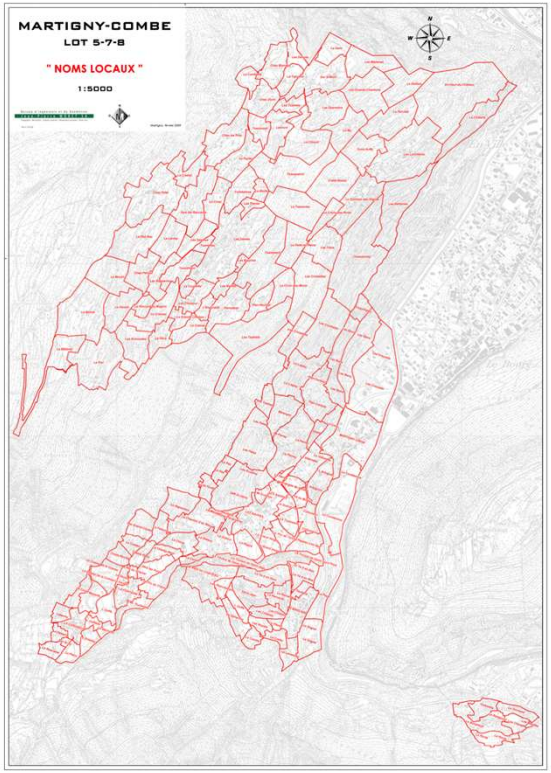
- La commune dispose d'un contrat de collaboration avec la structure touristique **Martigny Région**. Cette association regroupe 11 communes du coude du Rhône et s'articule autour de la structure existante de la Ville de Martigny.

- La collaboration se réalise à travers un plan d'actions, la promotion de produits communs, l'édition d'une brochure régionale, etc. Pour atteindre les objectifs, chaque commune verse une cotisation à l'organisation régionale qui est renouvelée tacitement d'année en année.



Contexte
local / communal

Situation géographique



Source : martigny-combe.ch

- Située dans le canton du Valais et dans le district de Martigny, la commune de Martigny-Combe s'étend de la plaine (ville de Martigny) jusqu'au Col de la Forclaz, une étendue anciennement appelée la Combe de Martigny. La commune est composée de 14 villages, dont les plus connus sont Martigny-Croix, Plan-Cerisier, Ravoire ainsi que l'alpage de l'Arpille à 1'850m.

- Les spécifiés géomorphologiques dessinent un paysage contrasté par la plaine, les coteaux viticoles et les sommets emblématiques. Avec une altitude variant entre 490 mètres et 2'884 mètres d'altitude, Martigny-Combe offre une grande diversité de paysages et une biodiversité abondante. De plus, environ deux-tiers de sa surface sont recouverts de forêts, ce qui en fait la sixième plus grande commune valaisanne boisée.

La gouvernance touristique

- Sous la présidence de Florence Carron Darbellay, le conseil communal dispose de deux personnes en charge de la dimension touristique. Celles-ci sont les conseillères municipales Muriel Mayoraz-Spano et Christine Pustel, qui ont été pleinement intégrées aux différents ateliers et qui ont chapeauté le projet.

- En l'absence d'un règlement communal dédié au tourisme, la commune présente des lacunes dans son développement touristique. Un certain flou règne actuellement sur le règlement des taxes touristiques ainsi que sur les fonctionnements différenciés entre la partie haute de la commune (SD de Ravoire et la plaine).

- Pour y remédier au mieux, les sociétés de développement de Martigny et de Martigny-Combe ont conclu un arrangement au début des années 2000 qui concerne la perception des taxes touristiques auprès des hôtels « La Porte d'Octodure » et « Le Transalpin » (établissement fermé depuis novembre 2011). En effet, si Martigny-Combe peut compter sur la société de développement de Ravoire pour les activités sur le lieu-dit (mais pas sur toute la commune), la commune de Martigny-Combe n'a pas d'office de tourisme local pour organiser l'administration et l'activité. La tâche d'information, d'accueil et de promotion (brochures, site internet) a donc été déléguée à l'office de tourisme de Martigny en échange de la perception des taxes touristiques et d'une cotisation à la structure régionale.

Faits et chiffres de l’activité touristique

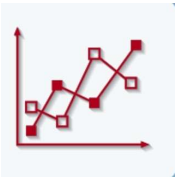
- En 2021, la commune de Martigny-Combe disposait de 3 chambres d’hôtes (Chez Gandalf, Studio 1921, Chez Biquette), 1 table d’hôtes (Chez ma Jo), 1 hôtel (La porte d’Octodure) et 1 colonie (structure indépendante). Malgré la faible offre d’hébergements touristiques, la commune enregistre une hausse de ses réservations, passant de 254 réservations en 2017 à 766 en 2022.



- En octobre 2023, ‘Airdna’ dénombrait 21 objets mis en location sur la plateforme ‘AirBnB’ pour un total de 83 couchages. Le total de nuitées réalisées est estimé à 639 nuitées. La durée moyenne de séjour est 3, 2 jours. Le prix moyen journalier est de CHF 141,29. Aucune taxe touristique ne semble avoir été perçue pour ces nuitées.



- En 2022, le nombre de nuitées hôtelières était de 15'349, la "Porte d’Octodure" en réalisant à elle seule 10'587. Les taxes touristiques découlant de ces nuitées réalisées (taxes de séjours + hébergement) semblent avoir été encaissées par l’OT de la Ville de Martigny





Identification du produit touristique / Evaluation de l'existant et du potentiel

Chemins pédestres et de VTT (région Martigny)

Divers produits en lien avec la Commune de Martigny-Combe sont présentés et vendus par le site de Martigny Tourisme.

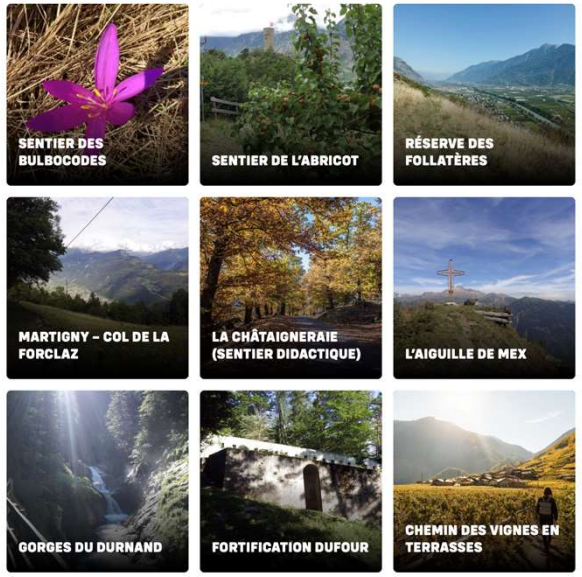
Sous l'onglet « Randonnées et VTT » les produits de la Commune sont introduits et mélangés avec les produits de la région. Par conséquent, les sentiers pédestres et de VTT de la commune de Martigny-Combe sont peu reconnaissables et valorisés. De plus, il semble manquer une information et une vente pro-active de ces produits

Parcours à suivre :

Gare de Martigny > Château de la Bâtiaz > Le Sommet-des-vignes > Ravoire > Alpage de l'Arpille > Col de la Forclaz

Données pédestre :

- Chemin pédestre / route goudronnée / route forestière
- temps de parcours : 6h00
- Dénivelé : +1'520 m / -460 m
- distance : 11.3 KM



Source : martigny.com

Les chemins de randonnée

La commune dispose de plus de 120 km de chemins pédestres destinés à toutes sortes d'activités et exigences, qu'ils soient de loisirs ou sportifs, pour les familles et les amateurs de *Trail* (4 sentiers pédestres et 3 sentiers de *Trail*)

Concernant les chemins destinés à la course à pied, ils empruntent les sentiers de l'UTMB (Ultra Trail du Mont-Blanc), des sentiers mondialement connus qui constituent un attrait touristique pour la commune. La commune a ainsi développé trois sentiers de trail, dont chacun dispose de caractéristiques différentes (distance, dénivelé)

La commune de Martigny-Combe est également intégrée à la commune de l'Espace Mont-Blanc. Cette coopérative transfrontalière valorise la randonnée pédestre pour découvrir le territoire à travers une carte interactive et des itinéraires thématiques.



Source : martigny-combe.ch

Les chemins de VTT (commune)

Communes	Itinéraires							
	1.1 Ancienne route du Col de la Forclaz	1.2 Van d'en Haut	~~1.3 Champex d'Alesse~~	1.4 Liaison Salvan > Marécottes	1.5 Barrage d'Emosson	1.6 Col de la Forclaz	1.7 Col de la Gueulaz	1.8 Col des Montets
Départ	Martigny-Combex ,Village	Martigny, La Bâtiaz	~~Dorénaz, passerelle Rhône~~	Salvan, Village	Martigny-Combe, Village	Martigny-Croix,	Finhaut Gallerie Châtelaret	Trient, bif.Finhaut
Arrivée	Col de la Forclaz	Van d'en Haut	~~Champex d'Alesse, téléphérique~~	Camping, La Médettaz	Col de la Gueulaz	Col de la Forclaz	Col de la Gueulaz	Col des Montets, FRA
Finhaut *					X		X	X
Salvan *		X		X				
Trient *	X				X	X		
Vernayaz *		X	~~X~~					
Martigny **		X						
Martigny-Combe **	X				X	X		
~~Dorénaz **~~								
~~Collonges **~~								
Distance	10.8 km	12.8 km	~~8.5 km~~	1.8 km	30.2 km	12.5 km	10.8 km	8.2 km
Dénivellation +	+ 1025 m	+ 870 m	~~+ 680 m~~	+125 m	+ 1850 m	+1040 m	+ 810 m	+365 m

Source : commune de Martigny-Combe

*** : communes Vallée du Trient**

**** : communes limitrophes partenaires**

Trois itinéraires cyclables traversant la commune de Martigny-Combe ont été présentés à l'homologation.
(cf. tableau ci-contre issu du rapport technique datant d'août 2023)

La richesse paysagère protégée

- Le **site Plan-Cerisier**, situé sur le territoire communal, est enregistré dans l'inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale (ISOS). Il se compose actuellement de plusieurs petits hameaux qui doivent respecter diverses normes, notamment en ce qui concerne l'homogénéité des constructions et la préservation de leur caractère historique lors des travaux de restauration.

- De plus, depuis l'alpage de l'Arpille de nombreux randonneurs prennent la direction du Mont de l'Arpille et de la **Gouille Verte**, un marais appartenant à la commune dont le site est protégé depuis 1998. Ce site constitue une richesse paysagère et patrimoniale du fait de son inscription à la protection des hauts-marais et des marais de transition d'importance nationales.

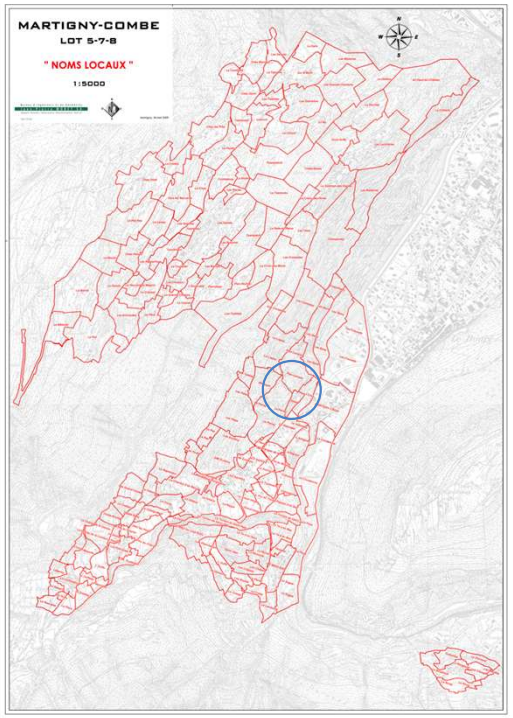


Source : laboitesauvage.ch

Tourisme doux - Culture

- **Plan-Cerisier :** grâce à l'Association des Amis de Plan Cerisier (créée en 1972) la région de Plan-Cerisier dispose d'un certain dynamisme avec l'exploitation du plus petit musée de Suisse, la promotion d'un développement harmonieux et le développement d'un lieu de vie.

- Le Mazot Musée, créé 1974, est dédié à la vigne et au vin. Au-delà de son caractère historique, ce musée est également un lieu d'exposition, un lieu de réception pouvant accueillir jusqu'à 15 personnes et enfin un lieu d'accueil et d'échange entre curieux et passionnés.





Source : plancerisier.ch



Source : martigny-combe.ch

Tourisme doux - Culture

Fours à pains > Blocs erratiques > Faune > Flore > Coups d'cœur > Autres >



Rouge comme...

...le feu qui chauffe le four. Ravoire étant disséminé en plus de 20 hameaux, on dénombra jusqu'à 13 fours banaux dans le village. Ces fours furent construits dans les années 1850 et utilisés jusque dans les années 1950.

Aujourd'hui, il en reste 7 qui sont pratiquement tous fonctionnels. **Ravoire possède la plus grande concentration de fours à pain du Valais et peut-être de Suisse.**

Cuites de pains 2023, avec vente de pains :



Samedi 22 avril : four des Demés. Pains sur réservation.
Samedi 6 mai : four de Sur-le-Mont. Pains sur réservation.
Vendredi 2 juin : cuites de pain au four des Demés, avec une classe enfantine..
Vendredi 9 juin : **Soirée Pizza.** Pizza à l'emporter possible. *En cas de mauvais temps, cette manifestation sera reportée au vendredi* ***16 juin***..
Samedi 5 et dimanche 6 août : four des Demés. Cuite de pain lors de la 49ème Marche des Fours à pain.
Vendredi 25 août : **Soirée Pizza.** Pizza à l'emporter possible. *En cas de mauvais temps, cette manifestation sera reportée au vendredi* ***1er septembre***.
Samedi 16 septembre : cuite de pain au four des Demé. Pains sur réservation.

Ces dates pourront peut-être faire l'objet de modification en cours d'année !
A consulter régulièrement.

Source : ravoire.ch

- **Ravoire** dispose de fours à pains, construits dans les années 1850 et utilisés jusque dans les années 1950. Aujourd'hui 7 d'entre eux sont fonctionnels. Ils constituent une entité locale et culturelle pour la commune à travers les nombreux événements organisés. D'avril à septembre, les fours à pain attirent locaux et visiteurs pour acheter le fameux pain ou passer un moment convivial.

- Ce patrimoine est mis en valeur touristiquement par la commune et par la structure régionale grâce à un itinéraire pédestre. La SD de Ravoire organise de nombreux événement de manière auto-organisée.

Parcours à suivre :

Ancien hôtel de Ravoire > couvert de Ravoire > Sur Le Mont > Le Feylet > Chez-Les-Pillet > Chez-Les-Petoud > Ancien Hôtel de Ravoire

Chemin pédestre / route goudronnée / route forestière

Temps de parcours : 2h00

Dénivelé : D+ 327 m / D- 327 m

distance : 4.5 KM

Tourisme doux – Nature

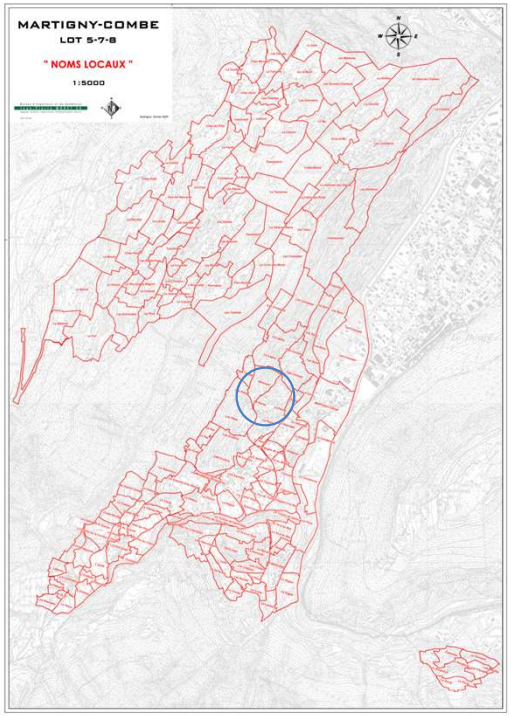
- Le site de **Ravoire** dispose d'une société de développement dédiée, hors de la gestion communale. D'après les statuts, cette société a pour objectif de promouvoir le tourisme dans son rayon d'activité en facilitant le séjour de ses hôtes.

- Ravoire dispose également d'un couvert bourgeoisial, un local à disposition des personnes domiciliées sur la commune mais pas uniquement. Réservable pour les repas de famille, anniversaires, réunions et assemblées, cet espace entièrement aménagé permet de faire découvrir un lieu préservé, dans une zone 'nature' en pleine forêt.

- L'alpage de l'**Arpille**, perché à 1'850 mètres d'altitude, offre aux promeneurs un terrain de jeu idéal.



Source : martigny-combe.ch





Vision

Orientations stratégiques

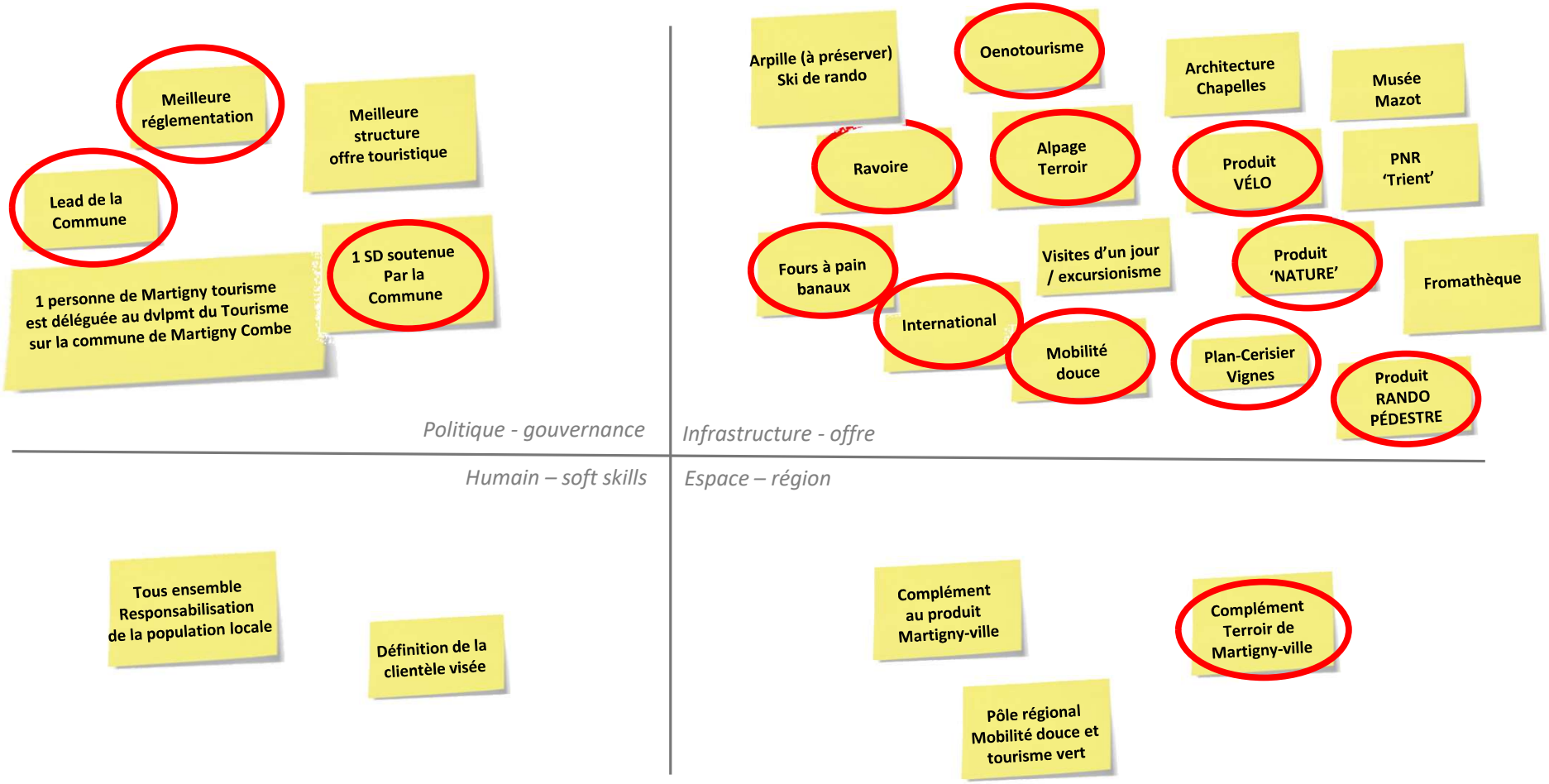
Projets concrets

Analyse SWOT

Cette analyse a été réalisée dans le cadre du 1e atelier participatif avec la présence des acteurs ‘terrain’.

Forces	Faiblesses
Patrimoine architectural vivant (fours banaux, mazot) Marche internationale des fours à pain Commune localisée sur l’axe touristique Martigny Ville – Vallée du Trient Ravoire Plan-Cerisier Développement du PNR du Trient	Faible nombre de lits marchands Faible offre muséale Faible cadence horaire des cars postaux Pas de point d’information touristique Manque de navettes Gouvernance diffuse
Opportunités	**Menaces**
Attentes clients qui se dirigent vers du tourisme de proximité et doux Vieillissement de la population Allongement de la saison estivale Partenariat régional	Manque de différentiation avec la ville de Martigny et concurrence avec les nombreuses autres destinations ‘terroir’ Franc fort Refus du PNR aux votations Instagrammabilité Surtourisme Dangers naturels

Atelier 1 – les principaux résultats : Vision -> les mots-clés



Les thèmes clés de la vision touristique 2030 (5)

Mobilité douce
(cyclo-tourisme + randonnée)

Patrimoine culturel et terroir
(Plan-Cerisier, fours à pain, vignes, alpages)

Gouvernance
(organisation des structures décisionnelles, de gestion et d'action)



Trait d'union entre ville et nature
(Arpille – Ravoire - PNR)

Coopération régionale
(Martigny région Tourisme)

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



- En 2030, la commune deviendra l'organisme de référence pour l'organisation du tourisme et gèrera l'ensemble de la **gouvernance** (organe décisionnel). Un règlement clair existera et l'opérationnel sera organisé autour d'une SD communale

- En 2030, si la gouvernance touristique et la gestion des produits et du patrimoine se fera au travers de notre commune, la promotion et mise en vitrine des produits touristiques (vente et relations clients) devra se faire par une **coopération** accrue avec **Martigny Région** via l'OT de la ville (coopérations régionales)

- Si Martigny-ville reste le pôle culturel prioritaire, Martigny-Combe, deviendra le complément 'nature' et vert du produit global 'Martigny Région' en vendant sa 'moyenne montagne' (**trait d'union entre ville et nature**)

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



- En 2030, Martigny-Combe est une destination aux coutumes vivantes parce qu'actualisées (**Patrimoine culturel**). les produits du **terroir** de Martigny-Combe s'imposeront comme perles régionales et une force de son produit touristique

- En 2030, Martigny-Combe a renforcé son réseau de **mobilité douce**, grâce à la création de nouvelles pistes cyclables et à leur rattachement au réseau national. La signalétique dédiée est en place.

Axes de travail prioritaires pour l'orientation stratégique: **Gouvernance**

Axes de travail pour réaliser la 'Vision 2030' :

1. Règlement touristique : rédiger un règlement communal clair et se mettre au clair sur la taxe de séjour existante afin de l'étendre de manière uniforme à tout le territoire communal.

2. Société de développement : clarifier le cahier des charges et étendre son action sur l'ensemble du territoire communal.

3. Etablir une liste à jour exhaustive des hébergements touristiques sur la commune, les tenir informés dès que le nouveau règlement communal du tourisme sera en place et définir un moyen de contrôle.



Axes de travail prioritaires pour l'orientation stratégique: **Coopération régionale**

Axes de travail pour réaliser la 'Vision 2030' :

1. Clarifier les **rôles et implications des parties prenantes** de la gouvernance touristique, notamment le **cahier des charges** de l'association 'Martigny-Région' en fonction de la cotisation payée. Clarifier et harmoniser les contacts avec l'OT de Martigny dans le but de donner une vraie valeur ajoutée au contrat de partenariat.

2. Identifier clairement les **produits touristiques** existants et créer les produits et services touristiques potentiellement attractifs manquants.

3. Planifier et organiser la **promotion et** la **commercialisation** des produits touristiques de la commune de Martigny-Combe en collaboration avec la structure existante de la Ville.



Axes de travail prioritaires pour l'orientation stratégique :
Trait d'union entre ville et nature

Axes de travail pour réaliser la 'Vision 2030' :

1. Mise en valeur des **produits 'natures'** qui peuvent être complémentaires aux produits partenaires 'ville'.

2. Valoriser l'**offre gastronomique** autour de la colonie de Ravoire.

3. Création de produits potentiellement 'forfaitisables' de prestations touristiques «**Nature & Culture**» .



Axes de travail prioritaires pour l'orientation stratégique : **Patrimoine culturel et terroir**

Axes de travail pour réaliser la 'Vision 2030' :

1. Valoriser les **fours banaux** et les **mazots** de Plan-Cerisier
2. Créer un ou plusieurs **sentiers à thème** autour des atouts phares de la commune (fours, châtaigne, nature,…)
3. Mise en valeur des «**alpages**»



Axes de travail prioritaires pour l'orientation stratégique : **Mobilité douce**

Axes de travail pour réaliser la 'Vision 2030' :

1. Amélioration du réseau de transports publics

2. Cyclo-tourisme : amélioration de l'offre, de la signalisation des voies cyclables et établir un diagnostic de l'existant avec un plan d'amélioration



Projets concrets prioritaires selon les axes de travail définis
Orientation stratégique: **Gouvernance**

1. Règlement touristique : rédiger un règlement communal clair avec pour but de se mettre au clair sur l'existant de la taxe de séjour et l'étendre de manière uniforme à tout le territoire communal

 Projet 1 : Rédaction d'un règlement touristique communal et son implémentation. La commune fait entrer en vigueur la nouvelle taxe de séjour en place, selon le règlement établi.

 Projet 2 : Harmonisation de la taxe de séjour sur le territoire communal.
 Vérifier que la taxe de séjour de Martigny soit de 2.50 et celle de Ravoire de 0.70 et imaginer la taxe communal uniforme pour Martigny-Combe.

2. Société de développement : clarifier le cahier des charges et étendre son action sur l'ensemble du territoire communal

 Projet 3 : Analyse des différentes variantes et éventuellement créer la SD de Martigny-Combe et mettre en place une collaboration ou harmoniser avec la SD de Ravoire (syndicat d'initiative Ravoire Plan Cerisier)



Projets concrets prioritaires selon les axes de travail définis
Orientation stratégique: **Gouvernance**

3. Etablir une liste à jour et complète des hébergements touristiques sur la commune

Projet 4 : Consulter la Commune et l'OT et leurs listes d'hébergements existantes, consolider, contrôler et compléter afin d'avoir un document à jour.

Projet 5 : Informer tous les hébergeurs dès que le nouveau règlement communal du Tourisme sera en place et définir un moyen de contrôle sur les décomptes et paiement des taxes touristiques.

Projet 6 : La SD traque sur Internet les hébergements non-déclarés.

Projet 7 : La commune informe personnellement les hôtes et propriétaires afin de s'enquérir de l'actualité de leurs données.



Projets concrets prioritaires selon les axes de travail définis
Orientation stratégique: **coopération régionale**

1. Clarifier les rôles et implications des parties prenantes de la gouvernance touristique, notamment le cahier des charges de l'association 'Martigny-Région' en fonction de la cotisation payée. Clarifier et harmoniser les contacts avec l'OT de Martigny dans le but de donner une vraie valeur ajoutée au contrat de partenariat

Projet 8 : Clarifier les rôles et implications des parties prenantes de la gouvernance touristique, notamment le cahier des charges de l'association 'Martigny-Région' en fonction de la cotisation payée. Créer un groupe de travail Martigny et Martigny-Combe (avec représentants de la SD Ravoire, du conseil communal et de l'OT).



Projet 9 : Définir les rôles des différents partenaires pour la création de produits, la collaboration pour la promotion et la vente de ces produits. Reprendre la convention et établir un cahier des charges clair entre la commune, l'OT de Martigny et la future SD de Martigny-Combe. Le but ici est de comprendre qui fait quoi pour faire vivre cette collaboration et pour identifier la valeur ajoutée de la convention régionale.

Projets concrets prioritaires selon les axes de travail définis
Orientation stratégique: **coopération régionale**

2. Produits touristiques : le catalogue doit être revu et mis au goût du jour avec, si besoin une remise à niveau de l'existant et la création d'une offre claire.

Projet 10 : Identifier clairement les produits touristiques existants et créer une liste exhaustive et attractive

Projet 11 : Identifier les manques et selon l'offre, créer les produits et services touristiques potentiellement attractifs manquants (i.e. AttrapTour)



Projet 12 : S'enquérir des produits alternatifs à la châtaigne (mais régionaux) si PNR est refusé et s'enquérir du prix des prestations. Rédiger le contenu promotionnel.

Projets concrets prioritaires selon les axes de travail définis
Orientation stratégique: **coopération régionale**

3. Planifier et organiser la promotion et la commercialisation des produits touristiques de la commune de Martigny-Combe

Projet 13 : Définir les processus et acteurs de la communication, la promotion et la vente des produits touristiques de la commune de Martigny-Combe. A compléter sur le cahier des charges et rôles entre OT Martigny et SD Martigny-Combe.



Projet 14 : Définir une coopération entre Commune et SD en vue de la création d'une plateforme internet de partage d'idées et de réalisations. Les bonnes idées sont priorisées après avoir été sélectionnées par un jury. Le jury est à constituer.

Projets concrets prioritaires selon les axes de travail définis
Orientation stratégique: **Trait d'union entre ville et nature**

1. Mise en valeur des produits 'natures' qui peuvent être complémentaires aux produits partenaires 'ville'.

 Projet 15 : Recenser l'existant et le cartographier. Définir les produits potentiellement 'forfaitisables' et créer le produit final commercialisable

 Projet 16 : Installer des panneaux solaires sur les alpages pour PNVT à l'alpage de Bovine

2. Valoriser l'offre gastronomique autour de la colonie de Ravoire

 Projet 17 : Contractualiser avec un chef à domicile opérant à la colonie de Ravoire



Projets concrets prioritaires selon les axes de travail définis
Orientation stratégique: **Trait d'union entre ville et nature**

3. Création de produits potentiellement 'forfaitisables' de prestations touristiques «Nature & Culture»

Projet 18 : Installer une tente suspendue ou un camping (avec un accès en mobilité partagée et douce)

Projet 19 : Imaginer un forfait combinant la cuisson du pain, un cours de yoga et une chasse aux champignons.

Projet 20 : Imaginer un forfait autour de la ferme pédagogique

Projet 21 : La commune lance un appel d'offres pour un accrobranche

Projet 22 : Réfléchir à un parcours e-bike (Boisset)

Projet 23 : Monter un projet de survie en forêt pour les jeunes

Projet 24 : Faire réaliser des cabanes par les enfants



Projets concrets prioritaires selon les axes de travail définis
Orientation stratégique : **Patrimoine culturel et terroir**

1. Valoriser les fours banaux et les mazots de Plan-Cerisier

Projet 25 : Organiser des visites guidées afin de conter l'histoire de la chapelle

Projet 26 : Rénover les fours à pain à Ravoire et cuire la brisolée dans les fours à pain

2. Créer un ou plusieurs sentiers à thème autour des atouts phares de la commune

Projet 27 : Créer un sentier de la châtaigne et utiliser ce produit comme thème phare

Projet 28 : Installer des œuvres d'art sur un sentier dans les vignes

3. Mise en valeur de nos «alpages»

Projet 29 : Création d'une brochure et un sentier didactique.

Projet 30 : La balade de la Vuardette est promue sur le site internet communal.

Projet 31 : Proposer et soutenir M. Benoît Eberlé pour développer le TrapTour



Projets concrets prioritaires selon les axes de travail définis
Orientation stratégique : **Mobilité douce**

1. Amélioration du réseau de transports publics

 Projet 32 : Organiser la mobilité depuis la gare de Martigny-Combe jusqu'à l'Arpille

 Projet 33 : Faire voter un projet de télécabine

2. Cyclo-tourisme : amélioration de l'offre, de la signalisation des voies cyclables et établir un diagnostic de l'existant avec un plan d'amélioration

 Projet 34 : Développer la piste cyclable Bovernier-Martigny-Combe (PA4)

 Projet 35 : Evaluer l'état de la signalisation des chemins balisés, remettre à jour et compléter.

 Projet 36 : Faciliter la recharge des vélos électriques : faire un état des lieux des meilleurs emplacements pour bornes de recharge électrique (vélo)



Recommandations

1. Gouvernance

La situation de la gouvernance touristique doit à notre sens être traitée en priorité.

La commune doit faire le point sur la situation avec la SD d'altitude à Ravoire et l'absence de structure pour la plaine. A notre sens une structure communale harmonisant les pratiques et les montants des taxes est essentielle. Nous préconisons de créer une SD communale tout en gardant la structure et les personnes actives dans la SD de Ravoire. Celle-ci pourrait devenir la branche opérationnelle de la SD communale pour Ravoire sous la forme d'une association de dynamisation de la région. Le cahier des charges et la coordination des deux 'structures' doit être réfléchie de concert entre la structure actuelle et les responsables communaux afin d'harmoniser les pratiques et répondre aux défis futurs de l'activité touristique sur le territoire communal.

Le processus décisionnel doit être clarifié. Nous recommandons l'intégration de la chaîne décisionnelle auprès des conseillés-ères en charge du tourisme avec un poste ou une partie de poste au sein de l'administration communal en charge des affaires touristiques (répondant pour SD, gestion du site internet qui pourrait être intégré au site communal (i.e. www.martigny-combe.ch/tourisme), coordination avec la région, gestion de documents promotionnels, porte d'entrée pour les acteurs,…)

L'un des points clés de la gouvernance est également la gestion de la partie administrative et la gestion des ressources financières générées par l'activité touristique. D'une fois que la politique du Tourisme aura été réalisée et que le règlement sur les taxes touristiques sera clarifié, nous préconisons un encaissement généralisé des taxes auprès des établissements touristiques et des propriétaires de résidences secondaires par les services de la commune. Cela évitera la création d'un organe externe et permettra une transparence utile sur les montants encaissés, les personnes soumises ainsi que sur la redistribution des ressources pour le développement de cette économie du Tourisme.

Recommandations

2. Marketing-produit, création et mise en valeur

2.1. Création et gestion des produits touristiques

La création d'un poste, même à temps partiel, au sein de l'administration communale, permettrait d'assurer la coordination entre la politique du tourisme, la volonté du Conseil et de la Politique, les acteurs du terrain et la réalisation des projets de création de produits.

Réaliser un inventaire plus pousser de l'existant serait un plus et pourrait être couplé avec les initiatives connues des gens du terrain. Avec la consolidation de ces données, les organes décisionnels pourraient alors évaluer les besoins et créer des projets de création de produits pour combler d'éventuelles lacunes.

Bien évidemment, n'ayant pas une structure touristique professionnelle sur la commune, la gestion des produits et l'accueil des clients devront être assurés par les partenaires 'terrain'. Cela devra toujours être gardé en mémoire lors de la création de produits. Si un poste est créé au sein de l'administration communale, certaines réservations et ventes de billets pourraient s'y faire par ce biais, mais pour ces tâches, idéalement, elles devraient être couvertes par le contrat de coopération régionale et ainsi la commune devrait pouvoir s'appuyer sur la structure partenaire existante à la Ville de Martigny.

Recommandations

2.2. Adaptation aux tendances et formation des acteurs du tourisme pour viser la qualité

Pour rester compétitif sur le marché, il sera important de répondre aux changements des tendances de consommation. Dans ce sens, les investissements dans des infrastructures de qualité devront répondre aux besoins des touristes/excursionnistes tout en étant respectueuses de l'environnement et de la communauté locale. Toutefois, les investissements auront avantage à se porter prioritairement vers la formation et l'éducation des acteurs du tourisme pour améliorer la qualité des services, la gestion des sites touristiques (digitalisation des opérations de gestion courantes par ex.) et la compréhension des enjeux du secteur (adaptation au changement climatique notamment).

2.3. Cibler une clientèle de proximité (notamment excursionnistes et de vététistes)

Les structures existantes, les moyens limités à disposition, la topographie et le sentiment toujours croissant de la population d'une nécessité de réduire l'empreinte carbone exigent une planification rigoureuse des produits proposés. Aussi il nous semble important de viser les excursions de courte durée, souvent à proximité du domicile. De plus, les excursions locales permettent une adaptabilité aux conditions météorologiques changeantes. Ainsi, dans un premier temps, il nous semble raisonnable de viser une clientèle romande, voire suisse, sans aller regarder sur des marchés couteux et n'offrant pas de sécurité (taux de change, concurrence,…)

Recommandations

3. Valorisation des projets identifiés par les partenaires en ateliers

3.1. Priorisation des projets

En parallèle de la mise à jour de la gouvernance et de la réalisation d'une réelle Politique du Tourisme, il nous paraît essentiel de ne pas trop attendre pour traiter les suggestions de projets faites par les partenaires touristiques-clés ayant participés aux ateliers. Pour ce faire, il serait bien d'évaluer l'ensemble des 36 projets proposés et de les prioriser.

Il est évident que tous ne pourront pas être réalisés, cependant certains le seront en interne au niveau communale, d'autres avec l'aide de la SD ou d'autres encore via des partenaires privés externes. Cela permettra sûrement de réaliser plus de projets avec des ressources plus diffuses.

3.2. Gestion de la réalisation des projets retenus

Par priorisation des projets, l'on entend non seulement la définition des projets réalisables, mais également l'évaluation de délais réalistes et la planification des ressources nécessaires (humaines et financières) ainsi que la définition d'un-e responsable de la réalisation et du suivi du projet en question. La supervision globale et la coordination entre la commune et les différents 'chefs-ffes' de projet pour à ce stade être réalisés par les conseillères communales en charge du Tourisme.

Recommandations

4. Maintient et renforcement de la collaboration régionale

L'un des objectifs de la collaboration régionale doit être l'élaboration de lignes directrices claires via un plan de développement touristique à moyen terme qui définit des objectifs clairs.

De ce fait, il nous paraît utile, sans remettre en cause la coopération régionale mais au contraire en la consolidant de manière constructive, de reprendre le contrat de collaboration. Cela permettra de définir les attentes des parties prenantes et de clarifier le cahier des charges des différentes parties ainsi que les stratégies à adopter pour atteindre les objectifs. Des indicateurs de performance pour mesurer le succès de l'entreprise commune devront également être définis, dans les limites du montant du contrat de collaboration. Ces éléments permettront à terme d'obtenir un fort degré de satisfaction des deux parties ainsi que des acteurs touristiques régionaux.

Les éléments de la collaboration qui nous paraissent importants, sans que cette liste soit exhaustive, sont notamment :

- Le rôle d'information à la clientèle sur les produits de Martigny-Comble joué par le l'OT de la Ville
- Les services offerts pour des réservations et vente de billets pour des événements ou produits touristiques
- L'inclusion des produits et/ou des personnes de Martigny-Combe aux activités marketing de l'OT de Martigny
- Le soutien qui peut être offert et les conseils qui peuvent être donnés pour la gestion du site internet, la création de produits ou encore sur la gouvernance notamment.
- L'échange d'informations et de bons procédés pour le bien mutuel
- Autres éléments à identifier avec la collaboration…

Recommandations

4. Gestion de la communication interne sur le produit et l'activité touristique

La gestion digitale de l'information sur l'activité touristique doit, à notre sens, rester en mains communales. Nous suggérons qu'un volet 'tourisme' soit ajouté au site internet de la commune et que celui-ci soit géré de manière indépendante et pro-active par une personne dédiée. Un mandat externe à des professionnels pour le référencement (organique et payant) ainsi que pour la création de contenu peut être envisagé. Les informations du site actuel de Ravoire pourront être reprises sur le site de la commune tout en gardant cette adresse pour arriver sur ces pages déjà connues.

Cela permettra à la commune d'avoir une base de données d'informations et surtout de pouvoir intervenir rapidement sur ces informations et donc de garder la main totale sur la gestion. La commune pourra ainsi assurer la gestion du contenu et le rythme de mise à jour selon les nécessités. Les services annexes proposés (réservations, ventes de billets, online shop, etc…) pourront ainsi être évalués et décidés au fil des ans.

Pour ce qui est de la communication digitale, notamment les réseaux sociaux, il ne nous semble pas forcément utile à ce stade d'avoir des canaux propres. Nous motivons cette remarque par la situation encore très éparse de la gestion des infrastructures et des produits ainsi que par la demande en ressources humaines générée par cette activité. Ainsi, ce volet devrait également être vu dans le cadre du partenariat de coopération avec la région via la structure de l'OT de la Ville.

La création en parallèle d'un intranet dédié uniquement aux partenaires touristiques locaux nous paraît intéressante. Cela permettrait à ces derniers de trouver toutes les informations sur le cadre politique et légale, la Politique du tourisme de la Commune, la gestion des taxes de séjours et les divers processus, notamment pour la création de produit, puis la communication et la vente de ceux-ci. Un tel intranet permettrait également à la commune d'informer sur ses actions et investissements en faveur du tourisme.

Conclusion

Comme l'a démontré ce rapport, la réflexion touristique sur la commune de Martigny-Combe part d'une **feuille quasi blanche**. Ceci peut-être un inconvénient car il y aura certains éléments à adapter ou à rattraper, mais c'est aussi une force de pouvoir s'appuyer sur l'existant et les connaissances acquises dans les autres communes pour partir d'un bon pied.

Les **discussions approfondies** et les **échanges d'idées** ont permis de **dégager des axes stratégiques** clairs pour le développement touristique de la commune en fonction des priorités des partenaires prioritaires identifiés par le Conseil communal.

En tout premier lieu, ce qui ressort est la nécessité d'**organiser de manière claire la gouvernance touristique** et de bien la **communiquer aux partenaires**. Tout le monde doit **se mettre à jour sur le financement du tourisme** au niveau local, notamment de mettre à plat les montants et modalités d'encaissement des taxes touristiques proposées par la loi cantonale du Tourisme.

Ensuite, la nécessité de **créer une expérience touristique cohérente et authentique** qui valorise les atouts patrimoniaux mais aussi naturels a également été identifiée. L'importance de la durabilité a été soulignée, avec un consensus sur la protection de l'environnement et le respect de la vie locale, notamment l'authenticité.

Nous reconnaissons également l'importance historique de la **collaboration entre les acteurs régionaux**, y compris les associations pour assurer le succès de la stratégie touristique. Ce travail est à poursuivre et à ancrer plus fortement localement pour professionnaliser la stratégie touristique.

Evolution / prochaines actions

La suite logique de ce projet nous paraît se présenter avec le processus suivant :

- Définir la gouvernance touristique voulue par la Commune
- Clarifier le financement désiré et possible du tourisme local
- Rédiger un Règlement communal du Tourisme
- Prioriser les projets définis par les partenaires et évaluer leur potentiel
- Pour les projets retenus, définir une personne en charge, les moyens alloués et les délais de réalisation
- Communiquer ces résultats à l'ensemble des partenaires, éventuellement via l'organisation d'une soirée d'information dédiée



Avec nos sincères remerciements

M. Manu Broccard
Professeur HES
manu.broccard@hevs.ch

Ms Nathalie Stumm
Collaboratrice scientifique
nathalie.stumm@hevs.ch

HES-SO Valais-Wallis
Institut de Tourisme
Technopôle 3
3960 Sierre (vs)

hevs.ch